

# Le groupe de litige



## Chef de file canadien dans le domaine des litiges commerciaux

Le groupe de litige national de Stikeman Elliott a acquis une réputation de chef de file dans les plus grands centres d'affaires du Canada.

Les membres du groupe représentent régulièrement des clients dans le cadre d'une variété de litiges ayant trait aux contrats commerciaux, aux recours collectifs, aux valeurs mobilières, à la fiscalité, à la concurrence/antitrust, à la responsabilité du fait des produits, à la propriété intellectuelle, à la négligence professionnelle, à l'assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, notamment les questions de violation du devoir fiduciaire, à la diffamation, à l'assurance, à l'immobilier, à l'insolvabilité, à la fraude, à la construction, à l'emploi, aux droits de la personne, à l'environnement ainsi qu'à la réglementation et à la constitution.

### Classements à l'échelle nationale et internationale

Le groupe de litige national de Stikeman Elliott est classé parmi les premiers en litiges commerciaux au Canada dans des répertoires juridiques nationaux et internationaux :

Le cabinet a agi dans le cadre de **quatre des dix** plus importantes décisions en droit des affaires de 2009 au Canada, d'après Lexpert, ce qui représente un ratio plus important que celui de tout autre cabinet.

**Dix avocats plaideurs** (représentant les bureaux de Toronto, de Montréal et de Calgary) sont cités dans la prestigieuse revue *Guide to the 500 Leading Lawyers in Canada*.

Stikeman Elliott a pu voir le nom de **dix de ses avocats** dans le *Guide to the Leading U.S./Canada Cross-border Litigation Lawyers in Canada* de Lexpert.

**Trois avocats plaideurs** du groupe sont mentionnés dans la publication *The World's Leading Lawyers Expert Guide* de Legal Media Group dans le secteur du litige.

**Huit des avocats plaideurs** du groupe figurent dans la publication *International Who's Who of Business Lawyers* dans les domaines du litige commercial, de l'arbitrage, de l'insolvabilité et de l'assurance.

### Expérience acquise à chaque palier des tribunaux canadiens

On retient régulièrement les services des membres du groupe de litige pour agir dans un large éventail d'instances judiciaires, tant pour des demandes d'injonction que pour des procès et des appels complexes à tous les paliers des tribunaux provinciaux et fédéraux. Les membres du groupe plaident régulièrement devant les autorités de réglementation des valeurs mobilières et de l'énergie, les conseils municipaux, le Tribunal de la concurrence, l'Office des transports du Canada, le CRTC (l'autorité de réglementation des communications du Canada), les commissions des permis d'alcool, les commissions des droits de la personne, les groupes d'arbitrage, les commissions d'enquête et les organismes dirigeants de diverses institutions et professions.

### Savoir-faire en matière de réglementation

Stikeman Elliott est reconnu pour son savoir-faire et ses conseils en matière de réglementation dans une vaste gamme de secteurs d'activités. Le cabinet représente régulièrement des clients dans le cadre de litiges réglementaires découlant d'enquêtes en matière de concurrence ou de valeurs mobilières, ainsi que dans une vaste gamme d'autres secteurs d'activités tels que l'électricité, les télécommunications et le transport. Nous possédons une expérience considérable en plaidoirie devant tous les paliers de tribunaux et devant les tribunaux d'appel de l'Ontario, la Cour fédérale du Canada et la Cour suprême du Canada, ainsi que devant divers tribunaux administratifs, y compris le Tribunal de la concurrence et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

### La confiance règne

Les membres du groupe de litige ont agi à titre de conseillers juridiques pour d'importantes sociétés ouvertes et fermées dans une grande variété de secteurs de l'économie, pour d'importantes institutions financières canadiennes et étrangères, pour tous les paliers du gouvernement (y compris les autorités de réglementation provinciales) et pour une variété d'organisations caritatives. Les membres du groupe ont représenté des fiduciaires, des séquestres, des contrôleurs, des créanciers ou des débiteurs dans la plupart des affaires d'insolvabilité et de restructuration importantes qui sont survenues au cours des dernières années. La nomination de Stikeman Elliott à titre de conseiller juridique canadien de l'Institute of London Underwriters fait état de son expérience dans les poursuites en matière d'assurance et de négligence,

tant dans la défense de réclamations pour négligence médicale que dans les poursuites pour négligence des vérificateurs.

## Spécialistes transfrontaliers du Canada

Le groupe de litige a une vaste expérience des questions juridiques qui transcendent les frontières du Canada. Que ce soit dans une affaire d'insolvabilité internationale ou dans la défense d'un recours collectif identique à un autre recours intenté à l'étranger, les avocats plaideurs de Stikeman Elliott ont acquis une réputation de spécialistes transfrontaliers qui collaborent efficacement avec les avocats et les experts d'autres territoires. Récemment, dix des membres de notre groupe ont été nommés chefs de file canadiens dans le Guide to the Leading U.S./Canada Cross-Border Litigation Lawyers in Canada (November 2009).

## Aider les clients à éviter un litige inutile

Conscient que la plupart des clients désirent éviter les litiges, le groupe de litige offre régulièrement des conseils sur l'applicabilité des règlements de conflits et sur les différentes formes de règlement de conflits qui devraient être envisagées. Les membres du groupe peuvent également offrir à leurs clients des conseils sur la manière d'organiser leurs affaires pour éviter les litiges.

## À propos du cabinet

Stikeman Elliott est un chef de file des cabinets d'avocats canadiens en droit des affaires comptant 500 avocats répartis dans huit bureaux dont cinq au Canada, un à New York, un à Londres et un autre à Sydney. Le cabinet est reconnu par Chambers Global, l'IFLR1000, Lexpert et d'autres publications qui recensent les meilleures équipes en financement des entreprises et en fusions et acquisitions, comme un cabinet possédant un rendement exceptionnel relativement aux opérations transfrontalières et multi-juridictionnelles d'envergure.

Le cabinet figure également à l'échelon supérieur du marché canadien dans chacun de ses domaines de pratique principaux, soit le droit bancaire, le droit des sociétés et des affaires, le droit immobilier, le droit fiscal, l'insolvabilité, le financement structuré, la concurrence, la propriété intellectuelle, le droit administratif, le litige en droit du travail et le litige commercial. Il a d'ailleurs développé des compétences approfondies dans une gamme étendue de secteurs d'activités, notamment l'énergie, l'exploitation minière, les infrastructures, le droit bancaire, le commerce de détail, les télécommunications et la technologie.

« Un excellent cabinet qui offre un service et des conseils de **haut calibre.** »

Chambers Global 2010 – Résolution de conflits

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant de Stikeman Elliott ou l'un des membres du cabinet dont le nom figure ci-après :

### MONTRÉAL

**Louis P. Bélanger**

*Chef du groupe national de litige*

lbelanger@stikeman.com

**Suzanne Côté**

scote@stikeman.com

### TORONTO

**David R. Byers**

dbyers@stikeman.com

### OTTAWA

**Nicholas McHaffie**

nmchaffie@stikeman.com

### CALGARY

**Lou A. Cusano**

lcusano@stikeman.com

### VANCOUVER

**Hein Poulus, Q.C.**

hpoulus@stikeman.com

### NEW YORK

**Kenneth G. Ottenbreit**

kottenbreit@stikeman.com

### LONDRES

**Derek N. Linfield**

dlinfield@stikeman.com

### SYDNEY

**Brian G. Hansen**

bhansen@stikeman.com

**MONTRÉAL**

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 40<sup>e</sup> étage, Montréal, QC, Canada H3B 3V2  
Téléphone : 514 397-3000 Télécopieur : 514 397-3222

**TORONTO**

5300 Commerce Court West, 199 Bay Street, Toronto, ON, Canada M5L 1B9  
Téléphone : 416 869-5500 Télécopieur : 416 947-0866

**OTTAWA**

Suite 1600, 50, rue O'Connor, Ottawa, ON, Canada K1P 6L2  
Téléphone : 613 234-4555 Télécopieur : 613 230-8877

**CALGARY**

4300 Bankers Hall West, 888 - 3rd Street S.W., Calgary, AB, Canada T2P 5C5  
Téléphone : (403) 266-9000 Télécopieur : (403) 266-9034

**VANCOUVER**

Suite 1700, Park Place, 666 Burrard Street, Vancouver, BC, Canada V6C 2X8  
Téléphone : 604 631-1300 Télécopieur : 604 681-1825

**NEW YORK**

445 Park Avenue, 7th Floor, New York, NY 10022  
Téléphone : (212) 371-8855 Télécopieur : (212) 371-7087

**LONDRES**

Dauntsey House, 4B Frederick's Place, London EC2R 8AB England  
Téléphone : 44 20 7367 0150 Télécopieur : 44 20 7367 0160

**SYDNEY**

Level 12, The Chifley Tower, 2 Chifley Square, Sydney N.S.W. 2000 Australia  
Téléphone : (61-2) 9232 7199 Télécopieur : (61-2) 9232 6908